

# CITÉ DE LA CONNAISSANCE DE NOUVILLE



La cité de la connaissance sur Nouville, (presqu'île de Nouméa) sera à la fois un centre d'innovation avec le déploiement du hub calédonien de « la Ocean Tech », une structure d'accompagnement pour start-up et entreprises innovantes, un lieu d'accueil pour les scientifiques et un espace de démonstration et de sensibilisation pour la population calédonienne. Ce projet était inscrit dans la candidature de la Nouvelle-Calédonie à « territoires d'innovation ». Cette initiative portée par l'Etat est l'une des actions phares du Programme d'Investissements d'Avenir et est dotée d'une enveloppe de 450 millions d'€ visant à faire émerger des produits innovants et écologiques.

## Le futur bâtiment accueillera notamment :

- Le musée maritime et la création du musée d'histoire naturelle : 4000 m<sup>2</sup>
- Un centre de conférence
- Un espace d'exposition itinérante
- Une structure de développement pour projets et entreprises innovantes (incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises ...) : 870 m<sup>2</sup>

- Des bureaux pour accueillir le Groupement d'intérêt public (GIP) du Parc Naturel de la Mer de Corail
- Une zone commerciale destinée à la promotion des productions locales et artisanales
- Un lieu de restauration : 110 m<sup>2</sup>

## MONTANT DU PROJET

**19**  
MILLIONS €

Une SAS projet sera créée avec pour actionnaire « La Foncière » à 100% composée de Promosud, la SECAL, la Caisse des Dépôts et Consignations et la BNC (Banque de Nouvelle-Calédonie,). D'autres entités sont susceptibles de venir co-investir au cours du montage juridique du projet. La CCI de Nouvelle-Calédonie est identifiée comme futur gestionnaire.